CRJ - QUALIF 12-14 Juin 2026

REGLES LOCALES

Ces Règles Locales **spécifiques** complètent les Règles Locales Permanentes de la FFGolf 2026

1) **BUNKERS – Règle 12**

Les parois des « *bunkers* » sont considérées comme engazonnées et font partie de la « *zone générale* ». Un dégagement selon la R.16.3b sera autorisé pour une balle « *enfoncée* » dans cette lèvre

2) **CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS – Règle 16.1.**

- Les chemins goudronnés ou bétonnés ou présentant un revêtement stabilisé
- Les ensembles « arbre avec tuteur »

3) **ELEMENTS PARTIE INTEGRANTE**

Sont « éléments partie intégrante » du parcours, et ne donnent pas droit à un dégagement :

- Les rondins de protection à la base de certains troncs
- Les grillages de protection sur la gauche du trou n°17

4) **GRILLAGE – Trou n° 5**

Durant le jeu du trou n° 5, lorsque le grillage protégeant le départ du 6 interfère directement avec la « *ligne de jeu* », le joueur peut en **option additionnelle** dropper une balle sans pénalité dans la **Dropping Zone** située sur la Gauche.
RLocale Type E6

Temps de jeu : Le Comité a établi un temps de jeu limite à **4h22**
Le recording se fait au secrétariat en présence des 3 joueurs
Pénalité pour infraction à une règle locale : *pénalité générale*
Point d'eau : départ du trou n°7 et green du 12
Golf de La Nivelle : 05 59 47 18 99